



J'ai un diabète gestationnel



CENTRE HOSPITALIER
DE MÂCON

Un diabète gestationnel vous a été diagnostiqué pendant votre grossesse. Voici quelques informations pour répondre



à vos éventuelles questions. Nous vous expliquons également pourquoi il est important d'essayer de bien équilibrer ce diabète.

Qu'est-ce qu'un diabète gestationnel ? Pourquoi ai-je un diabète ?



Il s'agit d'une diminution de la capacité de votre organisme à intégrer le sucre. Votre taux de sucre dans le sang est plus élevé qu'en dehors de la grossesse car votre organisme devient plus intolérant à l'apport de sucres (sucres rapides et sucres lents).

Cette situation est plus fréquente si vous avez des facteurs de risque (surpoids, âge > 35ans, antécédents dans la famille de diabète, ou encore si vous avez déjà eu un diabète de grossesse ou un bébé de plus de 4 kg à la naissance).

Une fois dépistée, que dois-je faire ?

Il convient de réaliser un suivi régulier auprès de l'endocrinologue (médecin spécialisé dans la prise en charge du diabète), d'une infirmière de diabétologie et d'une diététicienne. Un régime vous sera conseillé, ainsi que de l'exercice physique s'il n'y a pas de contre-indication obstétricale (piscine, marche rapide...).

Vous devrez surveiller de près votre diabète et si le taux de sucre reste trop élevé malgré ces mesures, vous devrez alors avoir recours à de l'insuline afin d'améliorer ce taux de sucre. Vous serez également plus surveillée sur le plan obstétrical (monitoring, échographies...) car le diabète gestationnel peut avoir un impact sur votre bébé.



Quelles sont les conséquences du diabète gestationnel ?

Les risques pour le bébé sont principalement :

Si votre taux de sucre n'est pas bien équilibré, il peut y avoir des conséquences sur votre bébé.

En effet, il peut prendre plus de poids que la moyenne et devenir trop gros en fin de grossesse, notamment au niveau des épaules. Cela peut compliquer l'accouchement : augmentation du risque de césarienne, de naissance par ventouse, par forceps, d'épi-

siotomie. Ce diabète peut également augmenter le risque, s'il est déséquilibré avec un bébé de gros



poids de fracture de la clavicule au cours de l'accouchement et d'étirement avec lésion des nerfs du membre supérieur.

Si les glycémies sont très déséquilibrées, il existe un risque vital pour le fœtus.

Les risques pour la mère sont principalement :

L'apparition du diabète gestationnel augmente le risque d'hypertension artérielle pendant la grossesse, il augmente le risque de césarienne indiqués ci-

comme dessus.

Ces risques sont nettement diminués si le diabète est bien équilibré et surveillé.

Que devient le diabète après l'accouchement ?

En ce qui vous concerne, il existe un surrisque de diabète de type II et de maladies cardiovasculaires chez vous à long terme. Il est donc préférable de faire attention à l'apport de sucre

rapide et de poursuivre l'activité physique débutée lors du diagnostic de diabète gestationnel. Il existe également un risque de récurrence de diabète gestationnel lors des grossesses suivantes.



Et l'allaitement ?

Vous pourrez allaiter votre enfant comme n'importe quelle femme et aussi longtemps que vous le souhaitez. Allaiter ne signifie pas manger plus ! Gardez une alimentation équilibrée.



Les coordonnées des professionnels

Secrétariat service Maternité : 03.85.27.53.38

Médecin diabétologue : 03.85.27.53.03

Infirmier diabétologue : 03.85.27.52.78

Diététicienne : 03.85.27.55.45



Centre hospitalier de Mâcon
BD Louis Escande -
71018 MACON cedex